

Zeitschrift: Ville de Fribourg : les fiches
Herausgeber: Service des biens culturels du canton de Fribourg
Band: - (2004)
Heft: 31

Artikel: Des casernes locatives aux logements populaires
Autor: Lauper, Aloys
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1035926>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

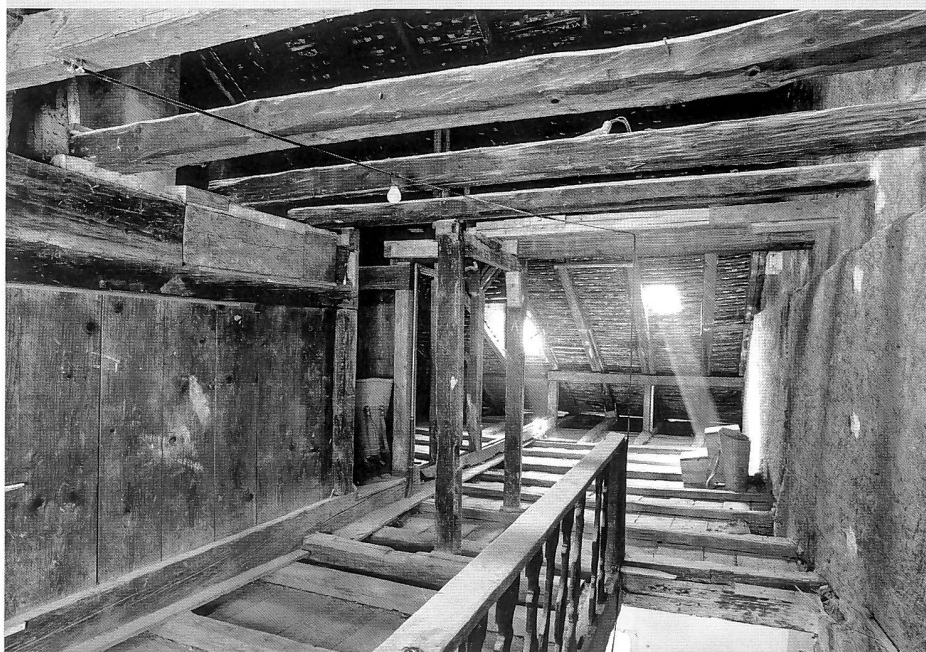
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DES CASERNES LOCATIVES AUX LOGEMENTS POPULAIRES

Aloys Lauper



Rue de la Neuveville 17, les combles avec à gauche, la chambre de bonne, 1769-1770

Contrairement aux idées reçues, la Basse-Ville, en particulier le quartier de la Neuveville, a également profité de l'emballlement économique du dernier quart du XIX^e siècle, avec ses implantations industrielles – Fabrique de cartonnage et brasserie du Cardinal – et ses projets d'extensions et de réhabilitations urbaines encore mal étudiés.

L'ancienne maison Schemmer (n° 15) illustre bien l'évolution du site, du quartier d'artisans au lotissement de maisons ouvrières. Peu avant 1894, l'hoirie Eberlé la vend au marchand de bois Hercule Hogg¹⁶. Cet entrepreneur mandate alors Léon Hertling (1867-1948) pour transformer le bâtiment en caserne locative. N'en conservant que la façade sur rue de la fin du XVIII^e ou du début du XIX^e siècle, sur-

élevée d'un étage, l'architecte propose de reconstruire entièrement l'immeuble et d'y aménager 7 appartements. Le plan type dressé en août 1902, proposait deux appartements par étage, deux pièces avec grande cuisine côté rue, une pièce et une cuisine côté jardin, desservis par une cage d'escalier centrale et disposant d'un WC par niveau. Le rez-de-chaussée ne comprenait qu'un logement d'une grande pièce avec cuisine arrière et deux caves côté jardin¹⁷. Le chantier terminé, l'immeuble fut revendu à Léon Jungo.

Malgré trois changements de propriétaires entre 1880 et 1920, la maison Thierrin (n° 17) a été heureusement épargnée, personne n'ayant eu le besoin ou les moyens d'entreprendre des travaux dans un bâtiment qui était

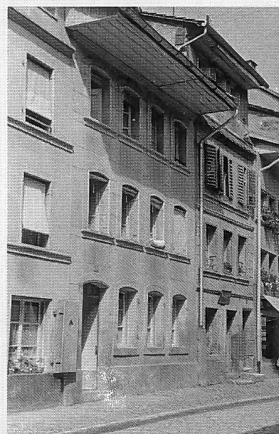
16 Après avoir repris le commerce de son père Joseph, Hercule Hogg-Mons profitera du boom immobilier des années 1900 pour développer sa scierie et ses ateliers du ravin de Montségour. Comme promoteur immobilier, il construira plusieurs immeubles, notamment à l'avenue du Midi.

17 AEF, Fonds DTP 1902.20.1 et Edil 1902, 45. Le programme a été réduit en 1979. La suppression de la cuisine arrière a permis la création d'une douche et d'un réduit. On ne trouve désormais plus qu'un appartement de 3 pièces avec cuisine par étage.

18 Rapport de gestion 1923/24, cit. in: Serge GUMY, L'Auge au XX^e siècle ou du Bas-Quartier à la Vieille-Ville, in: 75 ans. Les Logements Populaires, Fribourg 1997, 19. La «Société pour l'amélioration du logement populaire» fut fondée par le conseiller d'Etat Bernard de Weck, le syndic de la ville Pierre Aeby, le doyen Brasey, le directeur de la Caisse hypothécaire Romain de Weck, le curé de Ville Joseph Bovet, Mlle Anna de Weck, Mlle Anna Pfanner, le directeur du Technicum Léon Genoud, l'intendant des bâtiments Léon Jungo et M^{lle} Athénaïs Clement qui avait fondé 10 ans plus tôt l'Office central d'information et d'assistance et qui sera la 1^{re} présidente des Logements Populaires, jusqu'à sa mort, en 1935.

19 Neuveville 19 (acquis en 1922), rue d'Or 3 (1922), rue des Forgerons 8 (1922), rue de la Palme 2 (1923), Neuveville 33 (1927), Court-Chemin 5 (1931, revendue en 1971), rue de la Samaritaine 19 (1933, revendue en 1983), Court-Chemin 17 (1936), Rue d'Or 23 (1940), rue des Forgerons 14 (1969, anc. 10, 12, 14, 16 et 16A), rue des Forgerons 3 (1969), rue d'Or 9 (1970), place du Petit-St-Jean 35 (1970), rue des Forgerons 18 (1972), place du Petit-St-Jean 37 (1972).

Rue de la Neuveville 15 à 21, à la fin des années 1920 (ASBC, Augustin Genoud). Ces photos proviennent du 1^{er} recensement des biens culturels immeubles du canton, dont le Conseil d'Etat avait officiellement chargé le chanoine Peissard. Le recensement de la ville de Fribourg, auquel collabora l'architecte Genoud fut remis aux autorités le 23 juin 1935. Il comptait alors 198 bâtiments jugés dignes d'intérêt.



sans doute en meilleur état que les maisons médiévales voisines.

En 1841, le curé Jean-Baptiste Progin avait acheté l'actuel n° 19 pour s'y retirer après sa démission comme doyen et curé de Sâles. C'est peut-être lui qui fit reconstruire la maison

de maisons anciennes¹⁹. Après sa rénovation de 1922, l'ancienne maison Hubacher offrit trois appartements de trois pièces loués 40 francs par mois jusqu'en 1979 ainsi qu'un atelier au rez-de-chaussée loué 12 francs, utilisé un temps comme fabrique de bricelets²⁰.

20 La maison a été rénovée en 1994, avec modernisation des équipements, escaliers et portes neuves.

21 Outre l'épicerie de Barbe Zosso au n° 52 (act. 21, ancienne épicerie Schweizer en 1886, puis Dougoud et Macherel), on trouvait celles de Marie Braillard au 54, de la veuve Ursule Lentz-Dillon au 60, de Laurent Butty au 67, de Rosalie Felder-Neuhaus au 83, de Marie Robert au 86 et de Catherine Dougoud-Braillard au 88.

22 AEF, CI.



Rue de la Neuveville 21, l'un des appartements actuels éclairé par le nouveau puits de lumière

comme le laisserait supposer la façade sur rue avec ses articulations néoclassiques. Elle devait être bien aménagée, dotée notamment d'«un splendide poêle de faïence vendu à un antiquaire pour le prix de 350 francs». Cette vente malheureuse précéda la démolition presque complète des intérieurs en 1922, l'immeuble étant alors jugé trop délabré pour être restauré. Avec les maisons de la rue d'Or 3 et de la rue des Forgerons 8, ce bâtiment avait en effet été acquis par la Société pour l'amélioration du logement populaire fondée le 23 juillet 1922, dont le but était «de donner à l'ouvrier un logement sain, propre, confortable autant que possible, qu'il ne soit pas tenté de fuir pour trouver à l'auberge voisine un local agréable»¹⁸. Cette entreprise philanthropique, soutenue par la ville, participait ainsi à la grande croisade des autorités contre l'immoralité. En rachetant des immeubles insalubres qu'elle rénove de manière à offrir des logements convenables aux ouvriers, cette institution a conforté la vocation ouvrière de la Basse-Ville tout en sauvant de la spéculation et même d'une démolition pure et simple une vingtaine

Pendant près d'un siècle, l'immeuble n° 21 abritait l'une des épiceries du quartier – qui en comptait sept en 1903!²¹ La maison gothique avait été «réparée» en 1823²² pour la veuve Nuoffer. En plus des contraintes du site, le bâtiment souffrait d'une situation exceptionnelle. Il ne disposait en effet d'aucun dégagement, sa façade arrière étant mitoyenne à une maison transversale du Court-Chemin. Les pièces arrière, aux murs borgnes, n'étaient éclairées que par le biais du puits de lumière de la cage d'escalier, volume qui fut réduit à une simple courette en 1925. Cette intervention vient d'être corrigée, la restitution du dispositif initial dans un langage contemporain permettant d'occuper à nouveau tout l'espace. Désormais propriété des Logements populaires de Fribourg, les quatre immeubles ont fait l'objet d'une opération de réhabilitation urbaine exemplaire, offrant désormais seize logements dont neuf entièrement refaits. Rafraîchies, restaurées ou rénovées suivant leur état, sous la direction du bureau Lateltin & Monnerat, de Fribourg, les quatre maisons ont été inaugurées le 11 mars 2004.

Sources et bibliographie

AEF, CI

Anne-Marie JUNGO-NICOLET, Les logements populaires Fribourg. Souvenirs 1951-1996, Fribourg 1997, typescript déposé aux AEF, 2.

75 ans. Les Logements populaires, Fribourg 1997

Crédit photographique

Pro Fribourg, Gérard Bourgarel
RBCI Didier Busset
RBCI Frédéric Arnaud
Bureau d'architecture Lateltin & Monnerat

Plans

RBCI Frédéric Arnaud

Remerciements

Bureau d'architecture Lateltin & Monnerat
Jean-Pierre Macherel, Edilité